

Date		
Nom du patient		
No. dossier Ville Marie		MD qui pratiquera la biopsie
Date de RENDEZ-VOUS		

**INFORMATION CONCERNANT LA BIOPSIE ASSISTÉE PAR VACUUM, GUIDÉE PAR IRM  
ET PRATiquÉE AU CENTRE IRM DU SEIN VILLE MARIE  
(VILLE MARIE)**

***Veillez lire ce document attentivement. La procédure sera révisée avec mon médecin-expert Ville Marie ; elle me sera à nouveau expliquée le jour de ma biopsie, et l'équipe Ville Marie répondra à toutes mes questions.***

Je reconnais que mon médecin-expert Ville Marie a recommandé que je subisse une biopsie du sein guidée par imagerie (parfois appelée biopsie stéréotaxique lorsque pratiquée sous guidage mammographique) afin de déterminer la nature exacte de l'anomalie mammaire découverte à l'imagerie et/ou à l'examen clinique. Même si ces biopsies indiqueront souvent que l'anomalie est bénigne, il est important que mon médecin-expert Ville Marie choisisse l'outil, ou les outils, de biopsie les plus appropriés afin que l'interprétation finale de la pathologie reflète la nature exacte de mon anomalie de manière à minimiser la croissance d'une tumeur potentielle. Les techniques de biopsie assistée par vacuum sont offertes à Ville Marie et mon médecin-expert du sein a recommandé que l'outil de biopsie initial le plus approprié pour mon cas soit le suivant :

PROCÉDURE :	GUIDÉE PAR :	SUIVI DE :
assistée par vacuum	IRM	Insertion de marqueurs

1. La **biopsie guidée par imagerie** est une **procédure extrêmement précise** qui aide à obtenir un spécimen adéquat et en quantité suffisante pour une analyse microscopique fiable de l'anomalie découverte à l'imagerie et (ou) dans certains cas à l'examen clinique. En choisissant l'outil de biopsie le plus adéquat, mon médecin-expert Ville Marie sera en mesure de poser, dans la plupart des cas, un diagnostic plus précis en vue de recommandations plus éclairées et judicieuses concernant le type d'anomalie présente. Dans de très rares cas, il n'est pas possible d'établir un diagnostic concluant avec le spécimen initial de tissu prélevé. Mon médecin-expert Ville Marie pourra alors me suggérer de répéter le même type de biopsie, d'utiliser un autre type d'imagerie comme guide, d'effectuer une biopsie chirurgicale ouverte ou de suivre très étroitement l'évolution de mon anomalie. Cette décision sera prise après en avoir discuté avec moi.
2. Si cette biopsie est pratiquée dans au **Centre IRM du sein Ville Marie**, je serai couchée sur le ventre sur la table spéciale (la biopsie sous guidage IRM requiert de compléter un formulaire dédié à l'IRM). Les images générées par cette technologie permettront tant à la technologue spécialisée qu'à mon médecin-expert Ville Marie de déterminer la localisation précise de l'anomalie et l'endroit le plus approprié pour la biopsie. Après la préparation de la région, l'administration d'un anesthésiant local et une petite incision dans la peau (2 à 5 mm), le dispositif **pour le prélèvement de tissu par vacuum** sera positionné dans le sein exactement au site de la lésion et prélèvera du tissu pour une analyse microscopique. Afin d'obtenir une quantité suffisante de tissu à analyser, le nouveau dispositif de biopsie assistée par vacuum est habituellement inséré une seule fois pour le prélèvement. Je quitterai la salle avec un diachylon de rapprochement sur l'incision de la biopsie. Habituellement, la procédure dure environ 40 minutes.
3. **MARQUEURS** : Il arrive souvent au cours d'une biopsie assistée par vacuum que la majorité ou toute l'anomalie originale - déjà de petite taille - soit enlevée ; ce qui rend plus difficile la localisation de la région en question, au cas où une chirurgie soit requise ultérieurement. Dans un tel cas, mon médecin-expert Ville Marie recommandera la mise en place d'un marqueur spécial au site de l'anomalie après la biopsie. Le marqueur d'à peine 2 mm est composé d'un matériel inerte et radio-opaque et est temporairement repérable par l'échographie. Il pourrait rester dans le sein indéfiniment sans occasionner d'effets secondaires. Sans être toujours requise, cette technique de repérage est souvent recommandée car elle permet de re-localiser la région cible quand le rapport de pathologie final de la biopsie suggère qu'une intervention chirurgicale est nécessaire pour enlever davantage de tissu. Quand une telle intervention s'avère nécessaire, le médecin-expert installera alors, avant la chirurgie, un petit fil métallique (harponnage) en visant le marqueur pour aider le chirurgien à enlever la région en question (voir information sur le harponnage plus loin).
4. À la **suite d'une biopsie guidée par imagerie**, un saignement localisé au sein peut survenir au site de la biopsie résultant de l'insertion du dispositif dans le sein et du prélèvement de tissu dans la lésion ; une ecchymose (décoloration bleuâtre) peut surgir et demeurer apparente pour quelques jours ou une semaine. L'application de glace et une pression exercée sur le sein l'atténueront progressivement. Dans de très rares cas (moins de 1 %), le saignement peut être assez sévère pour nécessiter des soins particuliers. Si je suis sujette à des saignements excessifs ou que je prenne un médicament qui augmente les risques de saignement (Aspirine, Coumadin, héparine, etc.), je devrai en informer les technologues et (ou) mon médecin-expert Ville Marie avant la procédure afin de leur permettre d'agir en conséquence. Bien que la technique de biopsie soit effectuée dans un environnement propre avec des techniques stériles, dans des circonstances extrêmement rares une infection du sein peut se développer et nécessiter un traitement antibiotique. De plus, d'autres complications rarement lié à ce type de procédure pourraient survenir.
5. **Allergies/problèmes/saignement/médication/autres problèmes médicaux**. Je dois informer l'équipe de biopsie Ville Marie de mes antécédents concernant des réactions allergiques à un médicament, au latex, si je souffre d'une allergie ou autres problèmes médicaux graves comme une maladie cardiaque, une maladie rénale, le diabète, l'asthme ou d'autres maladies. Une injection d'une substance (du gadolinium) est utilisée afin de mieux voir les tissus. Dans de rares cas, il peut y avoir des complications sévères chez les patients souffrant d'une fonction rénale anormale. Je dois me renseigner auprès de mon médecin si j'ai des problèmes rénaux ou si j'ai des inquiétudes concernant l'effet de cette injection sur ma

santé. Pour toute biopsie pratiquée sur la table de stéréotaxie ou au Centre IRM du sein Ville Marie je devrai pouvoir rester en position allongée sur le ventre pour une période de 30 à 40 minutes.

6. Au lieu d'une **biopsie du sein guidée par imagerie**, je pourrai subir une biopsie chirurgicale ouverte. Celle-ci peut aussi se révéler nécessaire si les résultats d'une précédente biopsie guidée par imagerie sont anormaux, ou si de telles biopsies répétées ne sont pas concluantes.

**Le personnel médical et de soutien de Ville Marie a révisé avec moi la procédure proposée et a également évoqué la possibilité de subir sans frais cette biopsie du sein guidée par l'imagerie recommandée dans un hôpital.**

**J'ai lu le présent document et j'ai reçu réponse à toutes mes questions.**

### MA DÉCISION :

- A)  J'ai choisi de subir cette procédure à Ville Marie, en assumant les coûts mentionnés ci-dessous, non remboursés par la RAMQ ; cependant certains d'entre eux pourraient être couverts par mes assureurs privés s'ils le jugent à propos.

Je demande par la présente que le type de biopsie indiquée ci-dessous :

<b>PROCÉDURE :</b> assistée par vacuum	<b>GUIDÉE PAR :</b> IRM	<b>SUIVI DE :</b> Insertion de marqueurs
---	----------------------------	---

soit pratiquée à Ville Marie par le Dr : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature de la patiente (requis)

\_\_\_\_\_  
Signature du témoin (requis)

\_\_\_\_\_  
Date

- B)  Je préfère que l'information pertinente soit envoyée à un hôpital qui pratiquera alors la biopsie appropriée (signature de la patiente non requise)

### COÛTS RELATIFS AUX BIOPSIES SOUS GUIDAGE DE L'IMAGERIE À VILLE MARIE

Afin d'assurer la transparence des coûts et des payeurs tiers, Ville Marie me fournit une explication détaillée des coûts liés à une **biopsie** du sein **assistée par vacuum** à Ville Marie ; de même que ceux liés aux **marqueurs** souvent utilisés après la biopsie et le **harponnage** parfois nécessaire lors d'une intervention subséquente. Les coûts de tout le matériel utilisé pour les biopsies du sein à Ville Marie sont négociés avec les fournisseurs respectifs par Ville Marie pour obtenir les meilleurs prix.

### BIOPSIE ASSISTÉE PAR VACUUM

La biopsie du sein assistée par vacuum fournit une quantité de tissu du sein d'environ dix à vingt fois supérieure pour l'analyse que la biopsie au Trocart. La procédure de biopsie assistée par vacuum évite le processus répétitif de réinsertion de l'aiguille requis pour la biopsie au Trocart, et elle augmente la fiabilité des résultats et prend habituellement moins de temps.

Ville Marie peut facturer un montant additionnel de \$40 à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour la procédure, le personnel requis et la technologie utilisée en ambulatoire. Cependant, le coût est de \$268 malgré les meilleurs prix négociés pour l'achat de la trousse de biopsie du sein sous assistance vacuum jetable de Senorex, et les tubes requis.

Ainsi, toute patiente désireuse de se prévaloir d'une biopsie du sein assistée par vacuum à Ville Marie est sollicitée pour combler le déficit de \$228, montant non remboursable par la RAMQ. Cette contribution aidera Ville Marie à continuer d'offrir à ses patientes un accès opportun à cette récente technologie. De plus, la contribution de la RAMQ ne couvre pas les \$100 pour les médicaments requis pour cette procédure.

Ainsi, le **coût d'une biopsie assistée par vacuum à Ville Marie pour les patients du Québec est de \$328.**

### MARQUEURS

La RAMQ rembourse actuellement – aux centres ambulatoires tels que Ville Marie - \$25 pour aider à couvrir les coûts de la trousse jetable, incluant l'injecteur du Marqueur. Cependant, Ville Marie doit déboursier \$84 pour cette trousse. Ainsi, les patientes dont le traitement requiert l'insertion d'un Marqueur pour permettre l'identification d'un site à la suite d'une biopsie, si tel est conseillé, sont sollicitées pour couvrir le déficit de \$59.

Ainsi, le **coût pour l'insertion d'un marqueur** à la suite d'une biopsie du sein assistée par vacuum, effectuée à **Ville Marie pour les patients du Québec est de \$59.**

### HARPONNAGE (LOCALISATION À L'AIGUILLE)

La RAMQ rembourse actuellement – aux centres ambulatoires tels que Ville Marie - \$91 pour couvrir les coûts d'un harponnage (aiguille Kopans) et ses coûts dérivés lorsqu'une chirurgie s'avère nécessaire. Toutefois, les coûts pour la médication requise pour cette procédure (\$100) ne sont pas inclus.

Ainsi, le **coût d'un harponnage à Ville Marie pour les patients du Québec est de \$100 lorsqu'une anesthésie locale est utilisée.**